

RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><b>ACTIVITÉ 1 : PRÉPARATION DE L'INTERVENTION POUR RESTAURER OU BÂTIR EN PIERRE SÈCHE</b> Sur le chantier de restauration ou de construction neuve, le titulaire de la certification définit et identifie, à partir du travail à effectuer, les outils, les matériels et les matériaux nécessaires à la réalisation d'un ouvrage simple en pierre sèche. Il prépare sa zone de travail et réalise des travaux de démarcation, d'implantation et de mise en sécurité. Il réalise les « magasins<sup>1</sup> » en prenant en compte les catégories et les fonctions des pierres. Il identifie les contraintes liées au respect des normes de sécurité (port des EPI), prend en compte le respect des règles relatives à l'ergonomie du poste de travail, notamment celles liées à la manutention des pierres (PRAP). Pour la réalisation de ces activités il :</p> <p><b>A1T1-</b> Sélectionne et prépare des outils, des matériels et des matériaux nécessaires à l'intervention <b>A1T2-</b> Prépare de la zone de travail <b>A1T3-</b> Réalise des « magasins »</p>	<p><b>PRÉPARER L'INTERVENTION POUR RESTAURER OU BÂTIR EN PIERRE SÈCHE</b> <b>A1T1</b> Sélection et préparation des outils, des matériels et des matériaux nécessaires à l'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier et inventorier l'outillage nécessaire <i>pour</i> réaliser son intervention</li> <li>quantifier les matériels et matériaux nécessaires <i>pour</i> la mise en œuvre de l'ouvrage</li> <li>planifier et organiser son action <i>pour</i> intervenir sur le chantier de restauration ou de construction en pierre sèche</li> </ul> <p><b>A1T2</b> Préparation de la zone de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>délimiter la zone d'intervention <i>afin de</i> prendre compte les contraintes du terrain ou environnementales</li> <li>démarquer et préparer la zone de chantier <i>pour</i> faciliter son intervention</li> <li>sécuriser la zone de travail en déposant des éléments de signalétique adaptée <i>afin de</i> prévenir les risques liés à l'intervention</li> </ul> <p><b>A1T3</b> Réalisation des « magasins »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>trier les matériaux en fonction de leurs usages <i>afin</i> d'optimiser la mise œuvre de l'ouvrage</li> <li>déplacer les matériaux en respectant les règles de sécurité <i>afin de</i> préserver son intégrité physique</li> <li>stocker et préserver les matériaux pour faciliter les opérations de manutention</li> </ul>	<p>Elles sont constituées d'une évaluation des connaissances et d'une épreuve pratique :</p> <p><b>1 - L'évaluation des connaissances</b> est réalisée à partir d'un « Questionnaire à choix multiples ». Cette épreuve peut être réalisée sur format papier ou numérique (QCM en ligne accessible <i>via</i> un login et un mot de passe).</p> <p><b>2 - L'épreuve pratique</b> permet d'évaluer <b>les savoir-faire</b> à partir d'une mise en situation professionnelle reconstituée (plateau technique) ou réelle (chantier école) . Elle fait l'objet d'une <b>observation directe</b> et d'un <b>entretien technique</b> réalisés par le certificateur agréé.</p> <p>Ce certificateur agréé nommé et conventionné par l'organisme certificateur, il est autorisé à valider l'épreuve. Il s'agit d'un professionnel avéré<sup>2</sup> de la construction en pierre sèche, il évalue en toute impartialité les réalisations des candidats en se référant aux modalités</p>	<p><b>1 - L'évaluation des connaissances des activités 1, 2 et 3</b> Elle est validée lorsque le candidat obtient 60% de bonnes réponses au questionnaire.</p> <p><b>2 - L'épreuve pratique Activité 1</b> <b>2.1 une observation</b> directe réalisée par le certificateur qui doit permettre de vérifier que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'exécution en autonomie des opérations de préparation de chantier : les outils, les matériels et les matériaux nécessaires à la réalisation de l'ouvrage en pierre sèche est effective et conforme aux contraintes du chantier.</li> <li>- Le tri des différentes pierres en prenant en compte leurs catégories et fonctions est réalisé et conforme aux règles de construction de la pierre sèche.</li> <li>- La mise en sécurité de la zone de chantier et/ ou de la zone de travail est effective et respecte les règles de sécurité en vigueur (EPI, manutention des charges, pictogrammes de sécurité, etc.).</li> <li>- La transmission des informations relatives à son activité de préparation est correcte (échange</li> </ul>

<sup>1</sup> Chaque pierre occupe une fonction particulière suivant sa taille et sa forme. Les « magasins » sont les lieux de stockage où sont classées les différentes pierres selon leurs fonctions et catégories.

<sup>2</sup> Artisan ayant à son actif plusieurs années de pratique professionnelle dans le secteur professionnel ou une personne titulaire du CQP d'Ouvrier Professionnel en Pierre Sèche.

		<p>d'évaluation définies dans le présent référentiel.</p> <p>Son rôle consiste principalement à observer, écouter et questionner le candidat afin de relever les compétences et aptitudes nécessaires pour satisfaire les visées de la certification. Il renseigne les grilles d'évaluation et <i>décide souverainement</i> de l'attribution ou non de la certification. (En aucun cas, il ne peut être le formateur en charge de la formation amenant les candidats à la certification).</p>	<p>avec le certificateur pendant l'épreuve)</p> <p><b>2.2 un entretien technique</b> qui consiste à</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- évaluer la capacité du candidat à faire une analyse critique de sa réalisation dans le contexte professionnel donné ;</li> <li>- vérifier sa capacité à prendre du recul et à mobiliser des ressources lui permettant d'améliorer sa pratique.</li> </ul>
<p><b>ACTIVITÉ 2 : RESTAURATION D'UN OUVRAGE SIMPLE EN PIERRE SÈCHE</b></p> <p>Sur le chantier de restauration, le titulaire de la certification réalise l'opération de démontage. Il réserve les pierres pouvant être réutilisées et les trie pour constituer les « magasins ». Il pose les gabarits et les cordeaux et prépare éventuellement la fondation de l'ouvrage (dans le cas d'un démontage total). Il met en œuvre la construction en pierre sèche en respectant les règles de bonnes pratiques. Il identifie les contraintes liées au respect des normes de sécurité (port des EPI), prend en compte le respect des règles relatives à l'ergonomie du poste de travail et notamment celles liées à la manutention des pierres (PRAP). Il contrôle les conformités de sa réalisation (respect des aplombs, des fruits, des niveaux et des mesures). Pour la mise en œuvre de ces activités il réalise :</p> <p><b>A2T1-</b> Opération de démontage (partiel ou total)</p> <p><b>A2T2-</b> Préparation de l'ouvrage, pose des</p>	<p><b>RESTAURER UN OUVRAGE SIMPLE EN PIERRE SÈCHE</b></p> <p><b>A2T1</b></p> <p>Opération de démontage (partiel ou total)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• démonter la construction en respectant les règles de sécurité (PRAP, gestes et postures) <i>afin de</i> préserver son intégrité physique</li> <li>• trier les pierres suivant leurs tailles et leurs fonctions <i>en vue de</i> leur réutilisation</li> <li>• préserver les pierres et les stocker dans les « magasins » afin de faciliter les opérations de mise en œuvre de la restauration</li> </ul> <p><b>A2T2</b></p> <p>Préparation de l'ouvrage, pose des gabarits et cordeaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• préparer l'ouvrage objet de la restauration <i>afin de faciliter</i> l'intervention sur l'ouvrage</li> <li>• fabriquer et mettre en place les gabarits <i>afin de</i> poser les cordeaux</li> <li>• poser les cordeaux <i>pour</i> respecter les alignements et répondre aux critères esthétiques de l'ouvrage</li> </ul> <p><b>A2T3</b></p> <p>Reconstruction de l'ouvrage dans le respect des « règles de bonnes pratiques»</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• choisir et préparer les pierres <i>afin de</i> réaliser l'appareillage (agencement en trois dimensions des pierres entre elles).</li> </ul>		<p><b>1 - L'évaluation des connaissances des activités 1,2 et 3</b></p> <p>Elle est validée lorsque le candidat obtient 60% de bonnes réponses au questionnaire.</p> <p><b>2 - L'épreuve pratique activité 2</b></p> <p><b>2.1 une observation</b> directe réalisée par le certificateur qui doit permettre de vérifier que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'exécution en autonomie de l'opération de démontage de l'ouvrage en pierre sèche est effective</li> <li>- Les règles de sécurité du chantier (EPI, manutention des charges, sécurité, etc.) sont respectées</li> </ul> <p>Le tri des différentes pierres de réemploi, la mise en « magasins », est réalisée et conforme au système de classification (rôles et fonctions des pierres) du mode constructif en pierre sèche.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en œuvre de la restauration suivant les règles des bonnes pratiques est effective et conforme.</li> </ul>

<p>gabarits et cordeaux  <b>A2T3-</b> Reconstruction de l'ouvrage dans le respect des « règles de bonnes pratiques<sup>3</sup> »</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• présenter et poser les pierres <i>pour</i> réaliser l'appareillage</li> <li>• effectuer les opérations de remplissage et de calage afin de stabiliser l'appareillage</li> <li>• contrôler sa réalisation pour vérifier qu'elle respecte « les règles de bonnes pratiques »</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le contrôle de conformités (respect des aplombs, du fruit, des niveaux et des mesures) est réalisé.</li> <li>- La transmission des informations relatives à son activité de préparation est correcte. (échange avec le certificateur pendant l'épreuve)</li> <li>- Le nettoyage du chantier et de ses abords est réalisé, les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes.</li> </ul>
<p><b>ACTIVITÉ N°3 : CONSTRUCTION D'UN OUVRAGE SIMPLE EN PIERRE SÈCHE</b>  Sur le chantier de construction, le titulaire de la certification calcule le dimensionnement de l'ouvrage pour déterminer la largeur de la fondation. Il réalise la fondation de l'ouvrage. Il réalise l'implantation de l'ouvrage et pose les différents gabarits et cordeaux. Il met en œuvre la construction en pierre sèche en respectant les règles de bonnes pratiques notamment dans le choix des différentes pierres. Il identifie les contraintes liées au respect des normes de sécurité (port des EPI), prend en compte le respect des règles relatives à l'ergonomie du poste de travail et notamment celles liées à la manutention des pierres (PRAP). Il contrôle les conformités de sa réalisation (respect des aplombs, des fruits, des niveaux et des mesures). Pour la mise en</p>	<p><b>BÂTIR UN OUVRAGE SIMPLE EN PIERRE SÈCHE</b>  <b>A3T1</b>  Dimensionnement et implantation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• calculer le dimensionnement de l'ouvrage en fonction du contexte et du plan d'exécution <i>afin</i> d'évaluer les quantités de pierres nécessaires à la réalisation de l'ouvrage</li> <li>• réaliser les implantations <i>pour</i> représenter et visualiser l'emplacement de l'ouvrage</li> <li>• préparer les sols <i>pour</i> faciliter la mise en œuvre de l'ouvrage</li> </ul> <p><b>A3T2</b>  Fondations, terrassement pose des gabarits et cordeaux</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réaliser les fondations et le terrassement <i>en vue de</i> recevoir l'appareillage</li> <li>• fabriquer et mettre en place les gabarits <i>afin de</i> poser les cordeaux</li> <li>• poser les cordeaux <i>pour</i> respecter les alignements et</li> </ul>		<p><b>1 - L'évaluation des connaissances des activités 1,2 et 3</b>  Elle est validée lorsque le candidat obtient 60% de bonnes réponses au questionnaire.</p> <p><b>2 - L'épreuve pratique Activité 3</b>  <b>2.1 une observation</b> directe réalisée par le certificateur qui doit permettre de vérifier que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La réalisation de la fondation qui prend en compte le calcul de dimensionnement est correctement réaliser.</li> <li>- L'implantation, la pose des gabarits et cordeaux correspondant aux travaux est réalisée et conforme.</li> <li>- La mise en œuvre de la construction sans liant et suivant les règles des bonnes pratiques est</li> </ul>

<sup>3</sup> Ici « les règles de bonnes pratiques » se reportent aux règles professionnelles de la construction en pierre sèche.

<p>œuvre de ces activités il réalise :</p> <p><b>A3T1</b>- Dimensionnement et implantation</p> <p><b>A3T2</b>- Fondation, terrassement, pose des gabarits et cordeaux</p> <p><b>A3T3</b>- Construction de l'ouvrage dans le respect des « règles de bonnes pratiques »</p>	<p>répondre aux critères esthétiques de l'ouvrage</p> <p><b>A3T3</b></p> <p>Construction de l'ouvrage dans le respect des « règles de bonnes pratiques »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• choisir et préparer les pierres <i>afin de</i> réaliser l'appareillage (agencement en trois dimensions des pierres entre elles).</li> <li>• présenter et poser les pierres <i>pour</i> réaliser l'appareillage</li> <li>• effectuer les opérations de remplissage et de calage <i>afin de</i> stabiliser l'appareillage</li> <li>• contrôler sa réalisation <i>pour</i> vérifier qu'elle respecte le plan de réalisation et « les règles de bonnes pratiques »</li> </ul>		<p>effective et conforme.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les règles de sécurité en vigueur (EPI, manutention des charges, etc.) sont conformes</li> <li>- Le contrôle de conformités (respect des aplombs, du fruit, des niveaux et des mesures) est réalisé.</li> <li>- La transmission des informations relatives à son activité de préparation est correcte. (échange avec le certificateur pendant l'épreuve)</li> <li>- Le nettoyage du chantier et de ses abords est réalisé, les déchets sont triés et évacués suivant leurs classes.</li> </ul>
--	---	--	---